# 303 4

#### PROVINCE DE QUÉBEC

#### Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans Aux Contribuables de la susdite municipalité

#### **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois de la susdite municipalité,

## Séance extraordinaire sur le plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

Qu'une séance extraordinaire sur le plan triennal 2022-2023-2024 se tiendra dans la grande salle du centre communautaire le Sillon située au : 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Que cette séance extraordinaire débutera dès la levée de la séance ordinaire de novembre, le lundi 15 novembre 2021;

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

### Projet d'ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance;
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3. Présentation du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024;
- 4. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024;
- 5. Période de questions;
  - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.
- 6. Levée de la séance

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce deuxième jour de novembre deux mille vingt et un.

Marco Langlois, DMA

Directeur général/secrétaire-trésorier